

## Dialoguer par-dessus la barrière de rösti

### Résultats de l'étude «la diaconie en Suisse romande»

*Jacqueline Lavoyer-Bünzli / Simon Hofstetter*

Récemment, la Conférence Diaconie Suisse de l'EERS a mené plusieurs études sur la situation de la diaconie en Suisse alémanique. Elle a notamment publié deux études qui se concentraient principalement sur le diaconat («Sozialdiakonie») et étaient essentiellement quantitatives.<sup>1</sup> Il semblait dès lors opportun d'examiner également la situation dans les Églises de Suisse romande.

Cette brève présentation a pour but de partager les principaux résultats de l'étude menée en Suisse romande. L'angle que nous avons choisi pour cela est celui du dialogue entre Suisse alémanique et Suisse romande.

Nous avons la conviction que ces comparaisons permettront de mieux saisir les diverses réalités diaconales dans les deux parties du pays.

Les données ont été récoltées dans une vingtaine d'interviews menées selon la méthode de l'entretien semi-structuré. Nos vis-à-vis étaient des diacres, des membres du corps pastoral, des responsables de services d'Églises cantonales, des responsables d'Église ainsi que des personnes de services cantonaux spécifiques.

S'il s'agit bien de décrire différentes réalités et de les comparer, précisons tout de suite que contrairement à l'étude suisse alémanique sur le

ministère diaconal, l'étude en Romandie n'est pas quantitative. Il s'agit plutôt d'une approche qualitative, d'une sorte d'image prise sur le vif, ayant pour but de mettre en évidence des axes prioritaires, des tendances et des particularités.

### I. Formes de la diaconie

Un premier constat, c'est la grande variété de lieux et de structures où la diaconie s'exerce en Suisse romande. Il y a les paroisses, des services rattachés aux Églises au niveau régional ou cantonal, mais aussi des associations, des fondations ou des œuvres ecclésiales et des organisations issues ou proches de l'Église. En Suisse alémanique, on observe, à l'inverse, une forte concentration de la diaconie dans les paroisses, alors la diaconie est relativement limitée dans les autres cadres institutionnels. Cela explique aussi pourquoi Diaconie Suisse a été, jusqu'ici, beaucoup axée sur l'action paroissiale et, par conséquent, sur le ministère socio-diaconal tel qu'il se présente dans la partie germanophone. Ainsi, alors que la Suisse alémanique ne compte qu'un petit nombre d'œuvres diaconales classiques, en Suisse romande, ces diverses formes semblent être complémentaires. De fait, 4 catégories d'acteurs sont à l'oeuvre sur le terrain:

1. quatre importants CSP (Centres sociaux protestants), de taille variable, couvrent les régions de Berne-Jura, Neuchâtel, Vaud et Genève. Le plus grand est celui de Berne-Jura, avec 120 collaborateurs et collaboratrices, le plus petit celui de Neuchâtel avec 50 collaborateurs et collaboratrices. Les centres diffèrent de par leur organisation juridique et les liens qu'ils entretiennent avec les Églises, qu'il s'agisse d'une association soutenue par des paroisses, comme à Berne-Jura, d'une fondation distincte, ou encore d'une association indépendante. Cela soulève régulièrement la question de la nature de leur relation avec l'Église et avec la diaconie de proximité. L'exemple du CSP de Vaud, où l'on a déjà envisagé de supprimer du nom le «P» de «protestant» témoignant de son héritage confessionnel, illustre l'intensité de ces débats. Les stratégies de financement des CSP sont tout aussi diverses que leurs organisations juridiques.

<sup>1</sup> Konferenz Diakonie Schweiz der EKS, Diakonie und Diakonat in den Kantonalkirchen, Bern 2018. URL: <https://diakonie.ch/sozialdiakonie-in-der-schweiz/> (13.05.25); Konferenz Diakonie Schweiz der EKS, Sozialdiakonie in Zahlen, Bern 2023. URL: <https://diakonie.ch/wp-content/uploads/2023/11/DIA-Publikation-Sozialdiakonie-in-Zahlen-Web.pdf> (13.05.25).

Ainsi, certains centres se financent de manière autonome alors que d'autres dépendent fortement des subventions étatiques. Par exemple, le CSP de Genève, grâce à ses propres brocantes, jouit d'une très grande indépendance financière,<sup>2</sup> alors que celui de Berne-Jura reçoit la plus grande partie de ses recettes directement du canton de Berne pour son travail d'intégration.<sup>3</sup> A certains égards, ces enjeux et ces débats sont similaires aux questions récurrentes qui se posent à propos de l'Entraide protestante (EPER) vis-à-vis de l'EERS.

2. À cela s'ajoutent un nombre considérable d'associations chapeautées par l'Eglise ou proches d'elle qui œuvrent généralement de façon œcuménique et poursuivent des projets très concrets. Si la forme juridique de l'association ou de la fondation a été privilégiée, c'est probablement parce qu'on a considéré que les paroisses, du fait de leur implantation locale, n'offrent pas les mêmes possibilités d'action commune. Cet autre cadre institutionnel permet aussi de développer d'autres aspects, à savoir la recherche de fond et de nouvelles coopérations. De l'avis des personnes qui ont créé ces services œcuméniques, ce n'est pas toujours possible en cas de rattachement à la paroisse.

3. Un autre point marquant est que la responsabilité des Églises cantonales: leurs services diaconaux sont bien plus solidement ancrés et aussi plus étendus en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, comme le montrent l'exemple de Neuchâtel et celui du canton de Vaud. Dans celui-ci, les contributions cantonales sont destinées aux «missions communes», c'est-à-dire à des tâches précises, assurées de manière œcuménique dans des

domaines définis conjointement entre Eglises et Etat.<sup>4</sup> Ces «missions communes» incombant clairement à l'Eglise cantonale, des ressources financières et humaines considérables sont donc investies dans l'engagement social à l'échelon cantonal, et cela dans une mesure que l'on trouve rarement en Suisse alémanique.

4. En ce qui concerne l'engagement diaconal des paroisses, les réponses montrent une grande diversité de pratiques, mais aussi que des améliorations seraient souhaitables. Une problématique parfois relevée est que les paroisses délèguent, dans une certaine mesure, cette partie de leur mission à la diaconie professionnalisée c'est-à-dire aux services cantonaux, aux associations et aux fondations spécialisées. Cela explique probablement aussi pourquoi, malgré nos recherches intensives d'interlocutrices et d'interlocuteurs dans les paroisses, nous n'en n'avons pas trouvé beaucoup - justement parce que ce n'est pas là qu'ils sont en majorité.

Pour affiner un peu cette analyse, examinons de plus près la structure de financement dans les deux régions linguistiques. Si nous prenons l'exemple du canton de Vaud, nous constatons que nous sommes en présence de flux de financement allant principalement du haut vers le bas (*top-down*). Les ressources cantonales, les contributions de l'Etat parviennent directement à l'Eglise cantonale, qui remplit des mandats spécifiques conformément aux accords établis avec les pouvoirs publics. Pour l'Eglise cantonale, il est donc difficile de redistribuer ces ressources jusqu'au niveau des paroisses. C'est pourquoi nous observons un fort engagement diaconal de l'Eglise cantonale et relativement peu d'engagement à l'échelon paroissial.

En Suisse alémanique, beaucoup d'Eglises cantonales sont dans la situation inverse, c'est-à-dire en mode «ascendant» (*bottom-up*) en raison d'un système de financement passant presque exclusivement par les paroisses,

<sup>2</sup> Cf. CSP Genève, Rapport annuel 2023, Genève 2024, 18f.. URL: [https://csp.ch/wp-content/uploads/sites/5/2024/04/CSP-GE\\_RA-2023.pdf](https://csp.ch/wp-content/uploads/sites/5/2024/04/CSP-GE_RA-2023.pdf) (15.05.25).

<sup>3</sup> Cf. CSP Berne-Jura, Rapport de gestion 2023, Moutier 2024, 11f.. URL: <https://csp.ch/wp-content/uploads/sites/6/2024/05/Rapport-de-gestion-2023.pdf> (15.05.25).

<sup>4</sup> Cf. par exemple: Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EREV), Une mission commune: être au service de toutes et tous. URL: <https://www.eerv.ch/acueil/services-et-missions/missions-communes-aumoneries> (15.05.25).

où est également enracinée et assurée la majeure partie de l'engagement diaconal. L'Église cantonale, par contre, n'a que peu de ressources directes et ne dispose que de possibilités d'action réduites. Cet exemple met en évidence la grande disparité, dans ce domaine précis, entre Suisse allemande et Romandie.

Là où ces deux réalités diffèrent aussi assez fortement, c'est dans le fait que l'orientation souvent supra-paroissiale des projets romands reflète aussi une certaine volonté des cantons de privilégier des contrats de prestations nécessitant un engagement œcuménique. Dans le cadre paroissial prédominant en Suisse alémanique cela est moins le cas.

## II. Thèmes prioritaires et compréhension de la profession

Dans quels champs d'action la diaconie est-elle principalement à l'œuvre en Suisse romande? Malgré la grande diversité des problématiques ou besoins cités dans les entretiens, quelques thèmes prioritaires peuvent être dégagés. Les réponses des personnes interviewées mettent en évidence une forte attention à la «précarité» sous ses nombreuses formes: pauvreté matérielle, manque de logements, sans-papiers, barrières linguistiques, vulnérabilité psychique. En outre, tous les défis posés par la formation des migrantes et migrants occupent aussi une place importante. La migration dans son ensemble, la participation sociale, l'exclusion sont des sujets récurrents.

En revanche, la thématique du vieillissement et du grand âge incluant, notamment, le déclin des facultés cognitives, a été moins évoquée. On peut supposer que cela impacte plutôt la paroisse, que cela se manifeste surtout dans proximité quotidienne. Au niveau supra-paroissial et œcuménique auquel se situe souvent la diaconie en Suisse romande, ces enjeux s'imposent donc probablement moins qu'en Suisse alémanique.

Une autre caractéristique à souligner est le type de lien fait entre action sociale (diaconie) et accompagnement spirituel (aumônerie). L'articulation entre ces deux champs d'action ecclésiaux est différente, selon

l'orientation que l'on veut donner à l'une et à l'autre en pratique, et donc de part et d'autre de la Sarine.

En Suisse romande, diaconie et aumônerie ne sont pas strictement délimitées mais plutôt considérées comme parties d'un tout. En ce qui concerne les Églises suisses alémaniques, malgré leurs particularités respectives, on voit qu'à l'échelon de la direction cantonale (Conseil synodal), la diaconie et l'aumônerie sont souvent très proches l'une de l'autre aussi. Sur le terrain, par contre, la diaconie est souvent très orientée vers l'action sociale «pure». Cela se voit dans la formation: elle est essentiellement sociale, la théologie venant simplement la compléter. Parfois, ces «travailleurs sociaux en Eglise» se distancient même très clairement de toute dimension théologique. Il y a donc une certaine proximité, mais pas une unité entre diaconie et aumônerie. Cela est particulièrement apparent dans l'aumônerie spécialisée, où cette délimitation s'observe aussi dans le personnel. En Suisse alémanique, l'aumônerie spécialisée est en effet souvent réservée aux membres du corps pastoral.

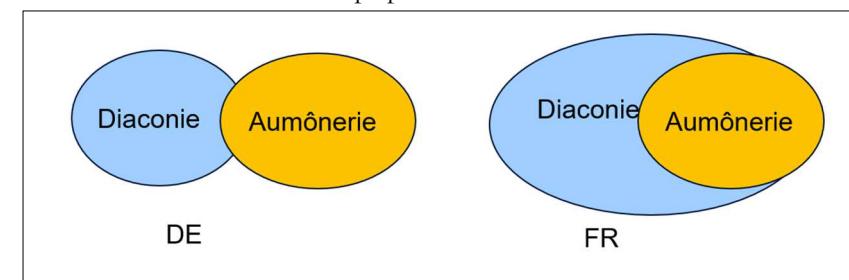


Figure 1: compréhension de la relation entre diaconie et aumônerie.

En Suisse romande, la situation est différente en ce sens que les différentes aumôneries sont comprises dans la diaconie. D'une part, parce qu'on considère que, sur le terrain, ces deux formes d'engagements se rejoignent largement. D'autre part parce que ce souvent les mêmes personnes, parmi lesquelles beaucoup de diacres et même de laïcs, qui travaillent dans les deux domaines. Cela se traduit par une représentation schématique différente: alors qu'en Suisse alémanique nous avons deux

ensembles bien distincts, presque sans chevauchements sur le plan de la pratique et du contenu, en Suisse romande l'aumônerie est vue comme une composante de la diaconie au sens large.

### III. Coopérations : positionnements en milieu, face aux autorités et à la société civile

Avec qui collabore-t-on principalement en Suisse romande dans le domaine de la diaconie? Nous voyons ici que les communes, les autorités locales sont très impliquées dans le domaine social, les pouvoirs politiques – aussi – s'engagent beaucoup, non seulement au niveau financier, mais aussi en incitant à la coopération et en créant des plates-formes thématiques. L'action sociale semble être soumise à la politique communale ou cantonale. Nous ne savons pas si cela est tout à fait correct du point de vue des sciences politiques, mais nous formulons l'hypothèse que l'engagement social est vécu plus intensément en Suisse romande, les débats dans cette région laissant supposer que la conscience sociale y est plus développée.

Par ailleurs, nous voyons qu'une multitude d'acteurs, au sens de petites associations ou institutions locales ou régionales, s'engagent dans la société civile, et pas seulement des grandes institutions. On observe donc une plus grande diversité sur le terrain. C'est une différence assez marquante avec la Suisse alémanique où il y a une plus forte présence sorte de prédominance de fait p. ex. de Pro Senectute, de la Croix-Rouge, des soins à domicile (Spitex) ou d'autres grandes institutions.

Enfin, le travail en réseau ne se limite généralement pas au cadre paroissial et a souvent une dimension œcuménique. En ce qui concerne les paroisses, on observe, comme déjà relevé, une certaine ambivalence. Certes, elles font de la diaconie de proximité, mais bon nombre de personnes interviewées ont exprimé - avec beaucoup de bienveillance - la nécessité de les encourager à renforcer leur action diaconale.

### IV. Fondements de l'engagement solidaire des Eglises

Comment l'action sociale, la diaconie sont-elles légitimées sur le plan ecclésio-théologique? De nombreuses réponses ont été données à cette question, de sorte que leur présentation ne peut pas être exhaustive. Tous les motifs bibliques «classiques» tirés de l'Évangile de Matthieu avec le jugement dernier, de l'Évangile de Luc avec le bon Samaritain, la référence à l'amour inconditionnel de Dieu, le commandement de l'amour du prochain, l'espérance, et d'autres encore sont, évidemment, donnés en référence. À cela s'ajoutent des considérations ecclésiologiques, comme l'affirmation de Dietrich Bonhoeffer, de plus en plus souvent reprise, selon laquelle la diaconie est indispensable, car elle constitue un fondement de l'Église. Ou, pour le dire dans les mots même de Bonhoeffer, «L'Église n'est l'Église que lorsqu'elle existe pour les autres...».

Au-delà de cette multitude de modèles, certains points forts émergent pourtant. D'une part, le thème central de la justice. L'argument avancé, en référence à la tradition très forte de la justice dans l'Ancien Testament, est que la diaconie ne doit pas se limiter à une aide ponctuelle, ne doit pas s'arrêter au cadre de la communauté chrétienne, mais représente toujours un combat contre l'injustice structurelle. Sur cette question, de nombreux retours comportent une forte composante socio-culturelle ou socio-politique.

D'autre part, il est à souligner qu'en Suisse alémanique, la diaconie et l'exercice de ce ministère sont fortement influencés par la grande place qu'occupe le travail social dans la formation. Ainsi, dans cette optique, le professionnalisme consiste à se dévouer, mais tout en gardant une distance adéquate pour se protéger et en restant critique au sens positif. Cultiver une trop grande proximité relationnelle, s'identifier trop fortement avec les problèmes des personnes concernées c'est donc manquer de professionnalisme.

Les personnes interviewées de Suisse romande ont une autre conception: elles mettent en exergue l'écoute, la compréhension, la présence

auprès de personnes concernées, illustrée par exemple par l'affirmation «qu'on ne peut pas comprendre les pauvres depuis un bureau bien chauffé». L'accompagnement, la compassion, le «faire partie», l'identification avec la détresse des personnes touchées semblent précisément caractériser la profession telle que la comprennent les personnes qui l'exercent. Il y a là des parallèles avec la philosophie de la «Mission populaire en France»<sup>5</sup> ou avec la manière d'agir des organisations liées à «ATD Quart Monde».<sup>6</sup> Celles-ci sont très marquées par la volonté de mettre l'accent sur le partage du vécu, les rencontres sur un pied d'égalité, l'apprentissage au contact des personnes touchées. Sans vouloir trop généraliser, il est frappant de constater combien cette approche est répandue en Romandie.

## V. Souhaits et préoccupations

En conclusion, quels sont les préoccupations et les souhaits des personnes interviewées? Il convient, là encore, de les interpréter de façon différenciée, car les préoccupations sont aussi diverses que la diaconie et ses acteurs et actrices.

Un souhait souvent exprimé est le renforcement du lien avec la «diaconie de proximité», donc avec l'action diaconale dans les paroisses. Il a plusieurs fois été mentionné qu'en Suisse romande la diaconie est bien positionnée et a une bonne image dans les Églises et dans les relations avec la société civile. Cependant, en bien des endroits il manque des relais, moins au sens d'un manque de personnel que de soutien de la part de bénévoles, des paroisses, des directions ecclésiales et d'autres acteurs. La masse de travail dépasse souvent les capacités des personnes qui s'engagent.

<sup>5</sup> Cf. leur présentation en ligne: <https://www.missionpopulaire.org/page/1886442-ac-cueil> (15.05.25).

<sup>6</sup> Cf. leur présentation en ligne: <https://atd.ch/> (15.05.25).

Il a aussi été fait mention, à plusieurs reprises, de besoins sociaux tels que la pénurie de logements, l'accès à des locaux adaptés, le besoin en nourriture, vêtements et autres. Cela montre la grande diversité des questions concrètes auxquelles il faut répondre de cas en cas. À un niveau plus théorique, le besoin d'établir un lien entre les préoccupations sociales et écologiques, au sens de «transition sociale et écologique», a été relevé. Il est souhaité que l'évolution de la société et la justice climatique ne soient pas traitées séparément, mais fassent l'objet d'une réflexion et d'une approche communes.

Aucune demande spécifique concernant les structures de la diaconie à l'échelon cantonal, supra-cantonal ou national ne nous a été faite.

### *Autorin und Autor:*

*Jacqueline Lavoyer-Bünzli, membre du Comité exécutif de Diaconie Suisse jusqu'en mai 2025.*

*Simon Hofstetter, PD Dr. theol., ist Leiter Kirchenbeziehungen bei der Evangelisch-reformierten Kirche Schweiz (EKS) und Privatdozent für Diakoniewissenschaft an der Theologischen Fakultät der Universität Bern.*